

# Ville de Saint-Honoré

## AVIS PUBLIC

À toutes les personnes habiles à voter susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement décrit ci-bas :

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, que:**

Lors d'une assemblée qui sera tenue le 10 janvier 2021 à 19h30, le conseil municipal déposera pour adoption le règlement 877 intitulé :

*Ayant pour objet d'adopter un code de d'éthique et de déontologie des employés municipaux et vertu des articles 2, 16 et 18 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.*

### DESCRIPTION

Les principales valeurs de la municipalité et des organismes municipaux énoncés dans ce code d'éthique et de déontologie sont :

1. L'intégrité des employés de la municipalité;
2. L'honneur rattaché aux fonctions d'employé de la municipalité;
3. La prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
4. Le respect et la civilité envers les membres du conseil de la municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens; incluant les communications sur le web et les médias sociaux;
5. La loyauté envers la municipalité;
6. La recherche de l'équité.

Les règles prévues au présent code d'éthique et de déontologie ont pour objectifs de prévenir, notamment :

1. Toute situation où l'intérêt personnel de l'employé peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
2. Toute situation qui irait à l'encontre des valeurs énoncées dans le présent code d'éthique et de déontologie;
3. Le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

**DONNÉ à Saint-Honoré ce vingt et unième jour de décembre deux mille vingt et un.**



Stéphane Leclerc, CPA, CMA  
Secrétaire-trésorier et directeur général

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Stéphane Leclerc, secrétaire-trésorier et directeur général, de la Ville de Saint-Honoré, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à l'édifice municipal et sur le site Internet le 21 décembre 2021, entre 13h et 15h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21<sup>e</sup> jour de décembre 2021.

